

## **6- Dates à retenir**

Samedi 16 mai, nous vous invitons à venir participer au fleurissement du village. Rendez-vous devant la boulangerie dès 8h30.

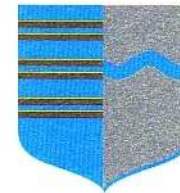
Elections Européennes : elles auront lieu le 7 juin 2009 et se dérouleront à la salle attenante à l'atelier municipal.

=====

# **COMPTE-RENDUS de CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 23 MARS et du 27 AVRIL 2009**

TERRITOIRE de BELFORT



**MAIRIE DE DORANS**

Le 23/03/09 - Excusés : Mr Gable, Mr Girods - Absente : Mme Baumler.

Le 27/04/09 – Excusés : Mme Aline Husson, Mr Girods.

### **1- Approbation du Compte Administratif 2008**

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à : 263 537 €

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à : 345 644 €

Le total des dépenses d'investissement s'élève à : 112 570 €

Le total des recettes d'investissement s'élève à : 118 307 €

Excédent : 87 843 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008 et vote l'affectation des résultats.

### **2- Budget primitif**

Le budget a été voté et s'équilibre :

304 433 € en fonctionnement / 350 339 € en investissement.

### **3- Taux d'imposition 2009**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir, comme en 2008, une augmentation maîtrisée de 1% sur la part qui incombe à la commune (à différencier de la part régionale et départementale).

### **4- Attribution des subventions pour 2009**

Camouchots : 1 700 €

Fil d'Argent : 630 €

Vie Libre : 50 €

Anciens Combattants : 150 €

Collectif Résistance : 70 €

Vaincre la Mucoviscidose : 50 €

Les Enfants de l'Espoir : 50 €

### **5- Vandalisme et Incivilités dans notre village**

#### *a- Annexe de la Maison du Temps Libre*

Des actes de vandalisme ont été constatés dans l'Annexe de la Maison du Temps Libre et dans sa proximité.

Une enquête est en cours.

#### *b- Nuisances diverses*

La Mairie a enregistré plusieurs plaintes liées à des nuisances sonores et déjections canines.

Vous trouverez en annexe un rappel des horaires de tonte, des dates d'écobuages.

Pour rappel, les chiens doivent être tenus en laisse dans la commune et les propriétaires doivent de manière générale maîtriser leur animal.

**Nous appelons tous les habitants à être vigilants et à ne pas hésiter à appeler soit la Mairie, le Maire et ses Adjoints si vous êtes témoins d'actes de nuisances ou de détériorations.**

**La Gendarmerie et les Gardes Nature ont été sollicités par le Conseil Municipal, afin de mener des actions visant à garantir la tranquillité des habitants ainsi que l'intégrité de nos infrastructures. Ceux-ci sont habilités à engager des poursuites.**